

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ

SEANCE DU 02 JUIN 2023

DATE DE CONVOCATION : 24/05/2023
DATE D’AFFICHAGE : 05/06/2023
NOMBRE DE MEMBRES : - en exercice : 62 - présents : 38 - pouvoirs : 6 - votants : 44 - pour : 44 - contre : 0 - abstention : 0
<u>OBJET :</u> TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL

L’an deux mille vingt-trois, le vendredi 2 juin à 9 heures 00, le Comité de la Fédération Départementale d’Energie de la Somme, légalement convoqué s’est réuni dans les locaux de la FDE 80, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à BOVES, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET.

ETAIENT PRESENTS : 38 délégués dont 6 avait un pouvoir de vote validé, sur 62 délégués convoqué, formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS : 24 délégués.

Monsieur Gérard LEFEBVRE a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président rappelle qu’il appartient au Comité, sur proposition de l’autorité territoriale, de fixer les effectifs des emplois permanents à temps complet nécessaires au fonctionnement des services administratifs et techniques de la Fédération Départementale d’Énergie de la Somme.

Afin de répondre à l’évolution des besoins des services de la Fédération et à l’évolution des carrières des agents, le Président propose aux membres du Comité de modifier le tableau des effectifs de la Fédération et de créer les emplois concernés.

Le Comité de la Fédération Départementale d’Énergie de la Somme,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d’emplois et organisant les grades s’y rapportant, pris en application de l’article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Sur la proposition du Président,

Après en avoir délibéré, le Comité :

1- APPROUVE la modification du tableau des emplois permanents de la Fédération Départementale d’Énergie de la Somme à compter du 02 juin 2023 comme suit :

.../...

OBJET :
TABLEAU DES
EFFECTIFS DU
PERSONNEL

EFFECTIFS	
DIRECTION FONCTIONS SUPPORT	
1	Ingénieur en chef hors classe à temps complet assurant la fonction de Directeur général des services. <u>Emploi pourvu</u>
1	Attaché assurant la fonction de responsable de la Communication et Systèmes d'Information. <u>Emploi pourvu contractuel</u>
1	Rédacteur territorial principal de 1 ^{ère} classe titulaire à temps complet. (Emploi à pourvoir – promotion interne)
1	Rédacteur territorial principal de 2 ^{ème} classe titulaire à temps complet. <u>Emploi pourvu</u>
3	Rédacteur territorial titulaire à temps complet <u>Trois emplois pourvus</u>
1	Adjoint administratif territorial titulaire à temps complet <u>Emploi non pourvu</u>
1	Adjoint administratif territorial Principal de 1 ^{ère} classe titulaire à temps complet. <u>Emploi pourvu</u>
1	Adjoint administratif territorial titulaire à temps complet <u>Emploi pourvu</u>
2	Technicien principal de 1 ^{ère} classe à temps complet titulaire <u>Emploi pourvu</u> Technicien. <u>Emploi non pourvu</u>
1	Adjoint technique territorial à temps complet faisant fonction d'informaticien <u>Emploi pourvu</u>
1	Adjoint administratif territorial Principal de 1 ^{ère} classe titulaire à temps complet <u>Emploi pourvu</u>
DIRECTION DES OPÉRATIONS	
1	Ingénieur en chef territorial à temps complet assurant la fonction de Directeur des opérations. <u>Emploi pourvu contractuel</u>
1	Ingénieur principal à temps complet assurant la fonction de Directeur Adjoint des opérations. <u>Un emploi pourvu contractuel (CDI)</u>
3	Ingénieur territorial à temps complet <u>Deux emplois pourvus contractuels</u> Un emploi non pourvu
1	Technicien principal de 1 ^{ère} classe à temps complet titulaire <u>Emploi pourvu</u>
1	Technicien principal de 2 ^{ème} classe à temps complet <u>Emploi pourvu contractuel (CDI)</u>
1	Technicien à temps complet titulaire <u>Emploi pourvu</u>
1	Rédacteur territorial principal de 1 ^{ère} classe titulaire à temps complet. <u>Emploi pourvu</u>
2	Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe titulaire à temps complet. <u>Deux emplois pourvus</u>
1	Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe titulaire à temps complet. <u>Emploi pourvu</u>

.../...

OBJET :
TABLEAU DES
EFFECTIFS DU
PERSONNEL

DIRECTION TRANSITION ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	
1	Ingénieur principal à temps complet assurant la fonction de Directrice de la transition et de l'efficacité énergétique <u>Emploi pourvu</u>
1	Ingénieur principal à temps complet assurant la fonction de Directeur Adjoint de la transition et de l'efficacité énergétique (Agent mis à disposition de la SEM à 80%) <u>Emploi pourvu</u>
1	Ingénieur territorial à temps complet <u>Emploi pourvu contractuel (CDI)</u>
1	Rédacteur territorial titulaire à temps complet <u>Emploi pourvu</u>
1	Technicien principal de 1 ^{ère} classe à temps complet <u>Emploi pourvu contractuel</u>
3	Technicien principal de 2 ^{ème} classe à temps complet <u>Deux emplois pourvus</u> Un Emploi non pourvu
2	Technicien principal de 2 ^{ème} classe à temps complet <u>Emplois pourvus contractuels</u>
1	Chargé de mission – conseiller pour le développement de projets photovoltaïques. <u>Emploi pourvu contractuel</u>
1	Ingénieur – chargé de mission solaire photovoltaïque Emploi non pourvu

2 - Les conditions de recrutement, l'échelonnement indiciaire et la durée de carrière applicables à chacun de ces emplois sont fixés conformément à la réglementation en vigueur.

3 - La présente délibération prendra effet à compter du 02 juin 2023.

4 - Les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés dans les emplois existants ou à créer, aux charges sociales et impôts s'y rapportant seront inscrits au budget de la Fédération aux articles et chapitres prévus à cet effet.

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Franck BEAUVARLET

